

Dunkerque le 11 septembre 1990
Radio NOSTALGIE

à BRAY-DUNES

Messieurs,

Suite à votre correspondance du 07 août 1990, nous tenons à vous préciser que nous ne sommes pas en possession de votre demande de subvention du 26 juin 1990, dont nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire parvenir une exemplaire.

Dès à présent, vous voudrez bien trouver, ci-joint, chèque de 1500 F sur la Société Générale, en réglement de cette subvention.

Nous vous en souhaitons bonne réception, et dans l'attente de vous lire,

Nous vous prions de croire, Messieurs, à nos sentiments les meilleurs.

Jacques BRANDT
Trésorier